

AVIS

Objet: Commune de Mersch – Exploitation de la station de rayonnement ultraviolet « Greiwebirchen » (TUV-509-82) à Mersch.

Il est porté à la connaissance du public que l'arrêté d'autorisation de Monsieur le Ministre de l'Environnement du 16 septembre 2025, réf EAU-AUT-24-1179, concernant l'exploitation de la station de rayonnement ultraviolet «Greiwebirchen» (TUV-509-82) à Mersch est déposé au service technique communal (bâtiment annexe à la maison communale) à l'inspection des intéressés pendant la période du 24 septembre au 2 novembre 2025 inclus.

Mersch, le 23 septembre 2025

le secrétaire,

le bourgmestre,



[Handwritten signature] *[Handwritten signature]*